

## Macron, «personnalité de 2022», loue le vin français, «un monde d'excellence»

07/01/2022 |  Terre-net Média

**Emmanuel Macron a loué « l'extraordinaire richesse » du secteur du vin en France, « un monde d'excellence qui irrigue nos territoires », en recevant jeudi le titre de « personnalité de l'année 2022 » décerné par la Revue du vin de France (RVF).**

Le chef de l'État s'est déclaré « très heureux » de cette récompense, pour la première fois accordée à un président de la République, au cours d'une cérémonie à Paris. Elle lui a été décernée parce qu'Emmanuel Macron « défend le vin systématiquement », alors que ses prédécesseurs étaient soit « indifférents » soit « adversaires » de cette boisson, a expliqué Denis Saverot, directeur de la rédaction de la RVF.

« Pour la première fois depuis 40 ans, vous avez eu l'audace d'affirmer, comme d'Artagnan et Portos : "Je bois du vin tous les jours, midi et soir" », a-t-il salué, en soulignant que sa revue ne faisait « pas de politique ». Emmanuel Macron s'était fait bien voir par le monde viticole en assurant en 2018 que, durant son mandat, « il n'y aurait pas d'amendement pour durcir la loi Evin » qui encadre la publicité pour les boissons alcoolisées depuis 1991, au grand dam des associations qui luttent contre l'alcoolisme.

### 85 000 exploitations et 13 Mds€ d'excédent commercial

Dans son discours, le président a salué un secteur qui « porte l'image, l'excellence de la France », dont il représente « une part conséquente » de l'économie avec ses 85 000 exploitations et les quelque 13 milliards d'euros d'excédent commercial (avant la crise du Covid). « Le vin est la démonstration du fait que pour être français, on n'a pas à être fermé » car « vous êtes des enracinés qui ont soif d'embrasser le monde », a-t-il ajouté.

Il a mis en avant « la solidarité » de l'État lorsque le secteur a été malmené par l'imposition de taxes par l'administration Trump, par la pandémie et par le « gel historique du printemps 2021 ». Il a aussi insisté sur l'importance de la réforme de l'assurance récolte, qui doit être adoptée avant la fin de la législature. « Je partage vos inquiétudes sur l'impact du réchauffement climatique », a ajouté Emmanuel Macron, en mettant en avant la nécessité de renforcer la recherche pour « avoir des cépages plus résistants ».

La RVF a par ailleurs décerné 12 autres récompenses annuelles : celle de vigneron à Jean-Louis Chave (Hermitage, vallée du Rhône), de marque au champagne Leclerc Briant, de la découverte au Domaine du Bouchot (Pouilly-Fumé) ou du spiritueux de l'année au Domaine des Hautes Glaces (Isère).